



**Le 6 mai 2026**

### TABLE DES MATIÈRES

#### EMPLOIS

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### PRIX DES COMBUSTIBLES / FUEL PRICES

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

L'hon. M. Legacy

L'hon. M. Legacy

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

### BANQUES ALIMENTAIRES / FOOD BANKS

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M. Dornan

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. C. Johnson

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

### OPPORTUNITÉS NOUVEAU-BRUNSWICK / OPPORTUNITIES NEW BRUNSWICK

M. Savoie

M. Savoie

L'hon. M. Randall

[Original]

### EMPLOIS

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour.

[Traduction]

Madame la présidente, hier, on a posé à la première ministre plus d'une douzaine de questions sur l'incapacité de son gouvernement à protéger les contribuables du Nouveau-Brunswick, car celui-ci a conclu une entente de 2,4 millions de dollars avec Agropur, sans n'avoir jamais fait preuve de la diligence raisonnable pour s'assurer qu'il n'y aurait pas de pertes d'emplois. Chaque fois que la première ministre s'est vantée de sa transparence, ses gestes, particulièrement ceux d'hier, montrent le contraire. J'ai également mentionné hier que le gouvernement actuel refuse d'assumer ses responsabilités. Quelle en est la preuve? Une première ministre refuse de se lever pour défendre son propre gouvernement, voilà la preuve. Madame la première ministre, cessez de cacher votre transparence sous votre siège. Cessez de rester les bras croisés. Prenez la parole à la Chambre et assumez la responsabilité de la négligence de votre gouvernement dans le dossier Agropur. Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente. Hier, j'ai dit à la Chambre qu'Agropur avait indiqué qu'elle évaluait différents scénarios dans les Maritimes, et que nous avons compris que cela pourrait donner lieu à des changements liés aux activités dans la région, notamment à Sussex. Aujourd'hui, j'ai lu dans un article de CBC que le gouvernement précédent, qui comprenait la députée de Carleton-Victoria, à titre de ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, était également au fait des renseignements à ce sujet. La réaction du gouvernement précédent face à ces renseignements a été d'espérer une réorganisation.

Madame la présidente, le gouvernement a choisi d'agir. Nous avons agi pour moderniser et agrandir l'établissement de Miramichi, et pour nous assurer de faire partie des projets à long terme et de l'engagement envers la communauté agricole visant à ce qu'ils aient facilement accès à la capacité de transformation. Notre gouvernement est axé sur l'action, Madame la présidente, et non sur l'espoir d'une réorganisation.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Le mode opératoire du gouvernement, c'est que la première ministre s'assure d'être au premier plan des annonces concernant les dépenses de l'argent des contribuables. Ce mode opératoire, c'est aussi que la première ministre disparaisse quand les choses se compliquent. Ce n'est pas le leadership digne de confiance qu'elle a promis pendant la campagne électorale. Elle n'était peut-être pas au courant ni informée lorsque l'engagement électoral a été pris à cet égard. Un de ses ministres a pris la parole à la Chambre et a dit que je devais consulter un site Web si je voulais trouver la transparence et la responsabilité du gouvernement. La première ministre, qui refuse de répondre aux questions, considère-t-elle comme acceptable qu'un de ses ministres ne réponde pas non plus et renvoie plutôt les gens vers un site Web? Nous sommes à la Chambre du peuple, où nous sommes censés obtenir des réponses du gouvernement. La première ministre se lèvera-t-elle pour présenter des excuses pour le manque de transparence et le manque de respect flagrant de son gouvernement à l'égard de l'Assemblée législative? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente, et merci de me donner l'occasion de parler d'un sujet qui a peut-être été oublié par les parlementaires d'en face ou qui n'est pas bien connu des gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit du concept d'équipe politique. Notre gouvernement compte les membres du Cabinet et du caucus les plus compétents que les gens du Nouveau-Brunswick aient vu depuis longtemps. Ils gèrent leurs dossiers. Ils font avancer leurs dossiers.

Je sais que les gens d'en face sont habitués à voir leur ancien chef les faire taire, refuser de les écouter et leur interdire de parler des dossiers ou de faire le moindre travail, car il faisait de la microgestion dans chacun de leurs dossiers. Nous avons une équipe extrêmement solide qui fait progresser les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick, et elle le fait d'une manière plus transparente que jamais. Les gens du Nouveau-Brunswick ont accès aux données sur tout ce que fait notre gouvernement. Les indicateurs de rendement sont rendus publics. Les gens du Nouveau-Brunswick sont informés de ce qui va bien et de ce qui ne va pas, et ont accès aux membres de l'équipe gouvernementale, qui sont en constante interaction avec le public, moi y compris.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Bienvenue de nouveau, et ouf. Lorsque les médias ont demandé si le gouvernement savait qu'Agropur prévoyait abolir 60 emplois à Sussex, la première ministre et son ministre ont tous deux essayé de détourner la question au lieu d'accepter la responsabilité de ne pas avoir su reconnaître que l'entreprise cherchait à réaménager ses effectifs au Nouveau-Brunswick. Ils ont nié en avoir eu connaissance. Toutefois, lors d'une entrevue avec CTV News, la première ministre a

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

déclaré que lorsqu'Opportunités Nouveau-Brunswick avait appris qu'Agropur était en processus de restructuration, le gouvernement provincial avait reconnu qu'il existait un risque de pertes et avait décidé d'agir.

*« Les renseignements à ce sujet auraient été utiles pour bien comprendre l'incidence de la situation sur le Nouveau-Brunswick, et non seulement l'occasion de moderniser et de sécuriser les installations ainsi que de prévenir les pertes d'emplois à Miramichi, mais aussi pour comprendre de façon globale ce que la compagnie prévoyait faire », a dit M<sup>me</sup> Holt.*

[Traduction.]

La première ministre peut-elle confirmer que les déclarations qu'elle a faites dans les médias sont vraies et exactes? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Je remercie le député d'en face de sa question et je suis reconnaissant de l'accueil chaleureux de l'autre côté de la Chambre alors que je prends la parole. Comme nous le savons, et comme nous l'avons appris aujourd'hui par l'intermédiaire des médias, le gouvernement précédent était au courant qu'une réorganisation était en cours chez Agropur. Une occasion se présentait chez Agropur. Une occasion se présentait à la communauté agricole du Nouveau-Brunswick d'avoir un accès durable à des capacités de transformation, et la réponse du gouvernement précédent a été d'espérer une réorganisation.

Le gouvernement actuel a choisi d'agir. Nous avons pris des mesures en vue de générer 63,2 millions de dollars en PIB dans la province au cours des cinq prochaines années, de créer de nouveaux emplois à Miramichi et, surtout, de garantir aux agriculteurs de la province l'accès à des installations de transformation pour leurs produits. Merci, Madame la présidente.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, nous allons maintenant parler d'un article de la CBC et des propos du ministre responsable d'Opportunités NB : Nous n'étions pas au courant des détails du plan de restructuration de la compagnie. À ce sujet, la première ministre et son ministre ont tenu des propos semblables, mais, si l'on consulte le harsard d'hier, on constate que le ministre a déclaré :

*Agropur a indiqué qu'était en cours une évaluation de différents scénarios dans l'ensemble des Maritimes. Nous avons compris que cela pourrait comprendre des changements liés aux activités dans la région, notamment à Sussex.*

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Laquelle des déclarations est exacte? Si vous ignoriez les intentions d'Agropur, pourquoi lui avoir accordé des fonds? Si vous les connaissiez, pourquoi lui avoir accordé des fonds?  
Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente, et je suis reconnaissant au député d'en face d'avoir répété une troisième fois ce qu'il avait déjà répété à deux reprises aujourd'hui à la Chambre. Je suis content de rappeler à la Chambre que les décisions concernant les fermetures sont prises par les compagnies, en fonction de leurs activités et de leur capacité à demeurer concurrentielles. Le rôle du gouvernement est de veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick bénéficient d'un soutien pendant les périodes de changement et à ce que notre province soit en mesure d'attirer des investissements et de les faire croître.

Je vais prendre un instant pour mentionner un chiffre : 130 000. Il s'agit du nombre de postes que nous prévoyons devoir pourvoir au Nouveau-Brunswick dans les dix prochaines années, en raison des départs à la retraite et de nouveaux postes vacants. Le gouvernement précédent n'a pas mis l'accent sur l'augmentation de la productivité ni sur la croissance du salaire moyen par emploi dans la province. Notre gouvernement fait des éléments en question une priorité. Nous avons un plan, et nous obtiendrons des résultats pour la province.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Le ministre peut ajouter 60 emplois perdus à Sussex au chiffre de 130 000.

Le mois dernier, pendant l'étude des prévisions budgétaires, nous avons appris que le gouvernement avait puisé dans son fonds de secours prévu en réponse aux droits de douane, qui s'est avéré inefficace, pour réaffecter les fonds au programme de compétitivité et de croissance. Sur le site Web d'Opportunités Nouveau-Brunswick, il est indiqué que le programme de compétitivité et de croissance vise à soutenir les compagnies pour leur permettre d'accroître leur compétitivité et — tenez-vous bien — de « prendre de l'expansion et de maintenir des emplois au Nouveau-Brunswick ». Remarquez bien l'importance accordée à l'expansion et au maintien des emplois au Nouveau-Brunswick. L'article indique ensuite qu'un soutien est accordé à certaines entreprises, et la première mentionnée est Agropur. Celle-ci reçoit un soutien à hauteur de 2,4 millions de dollars, alors qu'elle supprime 60 emplois à Sussex.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Le programme, comme le gouvernement actuel, a complètement échoué à protéger les contribuables du Nouveau-Brunswick et est totalement déconnecté de la réalité. Madame la première ministre, quand allez-vous prendre la parole, assumer vos responsabilités et rendre des comptes pour un tel gâchis? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente. Je commencerai ma prochaine déclaration en parlant du plan de développement économique du gouvernement précédent. Le plan, c'était de s'attendre à une réorganisation.

La décision d'ONB d'investir dans Agropur portera à 95 le nombre d'emplois à Miramichi. L'investissement générera 63,2 millions de dollars en PIB au cours des cinq prochaines années et fera de Miramichi un centre d'expertise pour la transformation du lait de consommation dans la région. Cet investissement protège les agriculteurs du Nouveau-Brunswick, notre capacité de transformation et notre capacité à générer du PIB et des emplois bien rémunérés dans la province. Nous avons un plan pour augmenter de 10 % la croissance du PIB d'ici à 2030 et nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec davantage de compagnies du Nouveau-Brunswick pour concrétiser l'engagement du gouvernement envers les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, sous le gouvernement précédent, les représentants d'Agropur ont rencontré l'ancienne ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches. Lors de cette réunion, les représentants d'Agropur ont déclaré qu'ils ne voulaient même pas qu'ONB soit présent à la réunion. À l'époque, il y a deux ans, ils ont également révélé qu'ils prévoyaient restructurer leur main-d'oeuvre au Nouveau-Brunswick. La ministre a alors dit à Agropur qu'il devrait chercher d'autres partenaires plutôt que de se tourner vers le gouvernement.

Qu'est-ce qui a changé? Ce qui a changé, c'est le gouvernement actuel. Selon le gouvernement et la première ministre actuels, l'argent des contribuables est la solution à tous les problèmes. Ma question s'adresse à la première ministre. La première ministre continuera-t-elle à s'en tenir au récit qu'elle tente de faire accepter aux gens du Nouveau-Brunswick et continuera-t-elle de faire croire aux gens qu'elle n'était pas au courant de la restructuration en cours chez Agropur, alors que le ministère était au courant il y a deux ans? Comment se fait-il qu'elle et les gens de son ministre n'étaient pas conscients ni informés de la situation? Merci, Madame la présidente.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente. Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de souligner les manquements du gouvernement précédent. À notre arrivée au pouvoir, le PIB moyen par habitant occupait le dernier rang en Amérique du Nord. Nous avons constaté qu'espérer qu'une réorganisation se produise ne fonctionne pas.

Le gouvernement a également reconnu qu'Opportunités Nouveau-Brunswick était limité dans sa capacité à répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick. ONB était limité dans sa capacité à investir dans la productivité, et la productivité représente un défi majeur avec lequel nous sommes aux prises dans la province, alors que nous prévoyons 136 postes potentiellement vacants dans 10 ans. Nous sommes conscients que les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin d'emplois mieux rémunérés qui améliorent la productivité par travailleur afin d'atteindre notre objectif de croissance de 10 % du PIB d'ici à 2030. Merci, Madame la présidente.

### PRIX DES COMBUSTIBLES

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien voilà, Madame la présidente, la vieille stratégie bien connue : En cas de panique, on n'a qu'à rejeter la faute sur quelqu'un d'autre. Les gens d'en face sont incapables d'assumer la responsabilité pour leurs propres manquements, et voilà où nous en sommes. Il s'agit tout simplement de mauvaise gestion.

Voici encore un exemple de mauvaise gestion. Le Nouveau-Brunswick est aux prises avec une crise d'abordabilité. Tout coûte de plus en plus cher. Cela est particulièrement évident dans le prix que paient les gens du Nouveau-Brunswick à la pompe. Le gouvernement Holt a tenté de justifier sa situation financière en rejetant la faute sur toutes sortes de facteurs. Ce sont pourtant les gens de notre province qui en subissent les conséquences. En effet, l'essence coûte maintenant plus cher aux gens que leurs achats d'épicerie. La première ministre indiquera-t-elle aux gens du Nouveau-Brunswick à quel moment ils verront des mesures concrètes de la part de ce gouvernement pour réduire le coût de l'essence ? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je crois que le député d'en

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

face cherchait une date. En décembre dernier, nous avons saisi l'occasion pour modifier la tarification de l'essence afin d'utiliser l'essence E10 comme prix de référence, une mesure que les députés progressistes-conservateurs ne souhaitaient pas adopter à l'époque. S'ils avaient réellement examiné le dossier, ils auraient constaté que cela aurait pu être fait il y a longtemps. Les gens d'en face ne l'ont pas fait, mais nous l'avons fait. La mesure a déjà été prise. Merci.

(Exclamations.)

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Monsieur le député.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà une réponse bien faible de la part du ministre des Finances responsable du pire déficit de l'histoire du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement s'enrichit sur le dos des contribuables du Nouveau-Brunswick. Il faut se rappeler que la TVH de 15 % est une taxe sur une taxe, ce qui signifie qu'elle est calculée sur le coût du carburant, auquel s'ajoutent les taxes provinciales, la taxe d'accise fédérale et la majoration liée au coût du carbone. Depuis le 25 février, le prix de l'essence ordinaire libre-service a augmenté de plus de 60 ¢ le litre. Selon la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (CESP), le prix était de 1,34 \$ le 25 février. Aujourd'hui, il dépasse 1,97 \$.

La portion provinciale de la taxe sur une augmentation de 60 ¢ le litre équivaut à 6 ¢. Multiplié par 1,4 milliard de litres, cela représente des recettes imprévues d'au moins 84 millions de dollars pour le gouvernement Holt. Les gens du Nouveau-Brunswick auront donc 84 millions de dollars de moins pour leur hypothèque, leur loyer, leurs paiements d'automobile, leurs autres prêts, leurs factures, leur épicerie et leurs vêtements. Ils ont besoin de toutes ces choses pour survivre. Quand comptez-vous réduire le coût pour les gens du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Bon, nous sommes pleinement conscients qu'il y a actuellement une crise de l'abordabilité. C'est pourquoi nous avons pris de nombreuses mesures, dont la réduction de 10 % des factures d'électricité.

(Exclamations.)

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Monsieur le député.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : La réduction est en réponse aux importantes hausses — de l'ordre de 20 % — causées par le gouvernement précédent. Il y a une guerre en Iran. Nous devons nous adapter. Nous devons nous adapter à la situation.

(Exclamations.)

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Monsieur le député.

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Vous pouvez crier tant que vous voulez, mais c'est...

(Exclamations.)

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Monsieur le député. Veuillez poursuivre.

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Très bien. Merci.

La réalité, c'est qu'il y a actuellement une situation géopolitique. Toutefois, nous faisons tout ce que nous pouvons pour rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick grâce à toutes sortes de... Nous avons notamment instauré un plafond d'augmentation des loyers, et nous poursuivons le travail à cet égard.

Or, il y a des parlementaires du côté de l'opposition qui, d'une part, parlent chaque jour d'un déficit important et disent ne pas vouloir dépenser davantage, mais qui, d'autre part, nous demandent de dépenser plus malgré des recettes moindres. Il faut choisir. Il faut choisir. Que voulez-vous? On ne peut pas vouloir une chose et son contraire.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, nous choisirons les gens du Nouveau-Brunswick, Madame la présidente. Nous serons ceux qui se battront pour rendre la vie plus abordable pour eux.

Sous le gouvernement Holt, nous avons été témoins du pire déficit de notre histoire, de la plus longue liste d'attente en matière de logement de notre histoire, de la plus longue liste d'attente pour un médecin de notre histoire, ainsi que la plus longue liste d'attente pour les établissements de soins pour les personnes âgées. Il en coûtera près de 900 millions de dollars pour assurer le service de la dette créée par les parlementaires du côté du gouvernement. L'argent en question ne servira pas à financer les services dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin. Des millions de dollars ont été accordés à Agropur pour

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

que celle-ci supprime des emplois à Sussex. À tout cela s'ajoute une crise d'abordabilité, et le gouvernement profite de la situation aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick. Quand ce gouvernement va-t-il agir pour faire baisser les prix à la pompe? Pourquoi la première ministre refuse-t-elle de le faire?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Choisir les gens du Nouveau-Brunswick — voilà qui est assez fort. Pendant six ans, voici tout ce que nous avons entendu : Regardez nos excédents et constatez à quel point les gens du Nouveau-Brunswick s'en portent bien, puisque nous affichons un bilan excédentaire.

Je vous garantis que personne dans les rues du Nouveau-Brunswick n'a ressenti cela. Personne ne l'a constaté. Il y a eu un manque d'investissement dans les programmes, dans les infrastructures et dans l'ensemble des services publics. Voilà ce que nous avons changé. Nous agissons maintenant. Nous dépensons pour les gens du Nouveau-Brunswick, et nous ne cesserons pas de le faire tant que leur situation ne s'améliorera pas.

### BANQUES ALIMENTAIRES

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Merci, Madame la présidente. Cette semaine, nous avons appris que, au Nouveau-Brunswick, le nombre de visites aux banques alimentaires avait augmenté de 55 % depuis 2025. Le gouvernement libéral de la première ministre Holt est le seul gouvernement en Atlantique qui a choisi de ne pas verser aux banques alimentaires les profits des ventes d'alcool américain. Le gouvernement progressiste-conservateur de la Nouvelle-Écosse a fourni 4 millions de dollars, celui de Terre-Neuve, 1 million de dollars, et celui de l'Île-du-Prince-Édouard, 600 000 \$. Le gouvernement qui n'a fait aucun don est aussi celui qui, dans son premier budget, a réduit les fonds consacrés aux banques alimentaires.

Ma première question s'adresse à la première ministre. Or, j'ai bien peur que, en plus de ne pas être au courant et de ne pas avoir été informée de la situation, elle ne soit pas en mesure de prendre la parole. Voici ma question : Quel est le montant des profits réalisés par le gouvernement libéral Holt, jusqu'à présent, sur les ventes d'alcool américain?

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Par votre entremise, Madame la présidente, je remercie la députée d'en face de me donner l'occasion de parler de la crise d'abordabilité que nous vivons dans la province. C'est une priorité absolue pour le gouvernement actuel, et nous nous concentrons sur la question de l'abordabilité pour les

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

gens du Nouveau-Brunswick. Pendant des années, on a omis d'investir dans les gens du Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Merci. Pendant des années, on a omis d'investir dans les gens du Nouveau-Brunswick. Mon voisin de pupitre a dit que, si l'on posait la question aux passants dans la rue, on constaterait qu'ils ne parlent pas du déficit en ce moment. Ils parlent de leur réalité et de la façon dont leur vie s'améliore, Madame la présidente. C'est pourquoi, aussitôt que nous sommes arrivés au pouvoir, que nous avons formé le gouvernement, que nous sommes arrivés ici, nous nous sommes penchés sur la possibilité d'instaurer un plafond d'augmentation de loyer, puis nous l'avons fait. Il y a eu des investissements record dans le logement. Nous envisageons d'actualiser les taux d'aide sociale. Nous avons un programme de repas en milieu scolaire. Nous demeurons toujours en discussion avec les gens du Nouveau-Brunswick et à leur écoute afin de déterminer ce dont ils ont besoin pour prospérer, pas seulement pour survivre. Les gens du Nouveau-Brunswick doivent prospérer, et nous investissons dans les gens du Nouveau-Brunswick.

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Eh bien, je cherchais une réponse en dollars, mais bon.

Madame la présidente, tout au long de notre vie, nous avons entendu l'expression : Les actes valent mieux que les mots. Les mots de la première ministre valent souvent des murmures, et ses actes, des cris, mais pas dans le bon sens. La réduction dans le premier budget des fonds consacrés aux banques alimentaires constitue une mesure de la pire espèce. On serait porté à croire que la première ministre voudrait se racheter, mais on aurait tort. Au total, les gouvernements progressistes-conservateurs de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont consacré 5,1 millions de dollars aux efforts visant à nourrir les personnes qui ont le plus besoin d'aide. Notre gouvernement, lui, n'a rien fourni. La première ministre reconnaîtrait-elle, au moins, que le recours aux banques alimentaires a augmenté de 55 % depuis le début de son mandat? Je vais vous accorder une autre occasion de préciser le montant des profits réalisés.

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, merci de me donner l'occasion de prendre la parole. De nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick dépendent des banques alimentaires. Je fais du bénévolat à une banque alimentaire et je constate les changements. Ils sont évidents. Des sommes ont été affectées aux banques alimentaires. Nous avons opéré un changement en approuvant un

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

budget et en prévoyant une aide d'urgence. Le financement est maintenant plus prévisible. Nous avons veillé à ce que, sur une période donnée, les fonds soient versés aux banques alimentaires de façon régulière afin que nous puissions acheter des aliments de fournisseurs du Nouveau-Brunswick et assurer une stabilité dans le secteur. Je vous remercie d'avoir attiré notre attention sur les besoins auxquels répondent les banques alimentaires. Nous sommes fiables, stables et prévisibles, et nous achetons des aliments de producteurs du Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup.

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Soyons justes, car nous comprenons que la première ministre a notamment dû composer avec beaucoup de travail sur le terrain, maintes séances photo ainsi que de nombreux tournages vidéos, et il y a seulement 24 heures dans une journée. Nous n'y pouvons rien. Elle sait toutefois, cela ne fait aucun doute que, dans le premier budget, son gouvernement a réduit les fonds affectés aux banques alimentaires, et nous sommes certains que son gouvernement est maintenant au courant de l'augmentation de 55 %. La première ministre aura-t-elle l'obligeance de s'engager aujourd'hui à verser aux banques alimentaires les profits réalisés sur la vente de l'alcool américain, comme l'ont fait nos concitoyens et concitoyennes des Maritimes?

(Exclamations.)

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, je dirais à la députée d'en face que le tout est exact. Lorsque nous avons l'occasion de prendre la parole au sujet de l'abordabilité et du soutien des gens du Nouveau-Brunswick, nous voulons tous le faire, car nous sommes une équipe. Nous voulons tous en parler, et nous sommes tous ici pour servir les mêmes personnes. Je vous remercie donc de me donner l'occasion de prendre la parole à ce sujet.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance travaille à des dossiers en collaboration avec le gouvernement du Canada. Le ministère de la Santé travaille actuellement avec le ministère du Développement social et la SIES. Nous avons des discussions sur la façon dont nous pouvons mieux aider les gens du Nouveau-Brunswick à se nourrir. Nous avons des discussions. Nous examinons la question de façon globale, dans son ensemble. Voilà pourquoi nous avons mis en oeuvre des mesures visant l'abordabilité, comme le plafond d'augmentation de loyer. Voilà pourquoi nous déployons dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick le programme de repas en milieu scolaire, Madame la présidente. Voilà pourquoi nous soutenons nos banques alimentaires. Voilà pourquoi nous constatons la plus grande augmentation que nous avons jamais vue en matière de logement. Nous examinons la situation des gens du Nouveau-Brunswick dans l'ensemble et nous étudions la meilleure façon pour nous de les appuyer afin qu'ils puissent prospérer. Merci.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, V) : Madame la présidente, selon les nouvelles statistiques publiées par NourrirNB, la fréquentation des banques alimentaires a augmenté de 55 % comparativement à l'année dernière, et celles-ci ont enregistré 50 000 visites dans la province. Une banque alimentaire de Fredericton a indiqué que, dans la dernière année, elle avait accueilli, en moyenne, 90 nouveaux visiteurs par mois. Selon le *Bilan-Faim* de Banques alimentaires Canada, 47 % des utilisateurs de banques alimentaires bénéficient de l'aide sociale ou d'un soutien du revenu en raison d'un handicap.

Pourtant, pendant l'étude des prévisions budgétaires le mois dernier, lorsque j'ai demandé à la ministre du Développement social quand elle s'attaquerait à l'urgente question en augmentant les taux d'aide sociale et en mettant en oeuvre un revenu de subsistance garanti pour les personnes ayant un handicap, elle n'a pas pu présenter d'échéancier. La ministre vient de dire que les gens du Nouveau-Brunswick doivent prospérer. Ma question pour la ministre du Développement social est : Combien de temps les gens devront-ils attendre?

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Par votre entremise, Madame la présidente, je remercie la députée d'en face d'avoir soulevé la question. Il est si important d'en parler en ce moment, et elle arrive à point, surtout après la discussion sur l'abordabilité. Les personnes ayant un handicap sont souvent indûment marginalisées lorsqu'il est question de pauvreté. Voilà pourquoi je travaille avec nos partenaires communautaires, nous travaillons avec notre équipe et nous travaillons avec les autres ministères à améliorer la prestation des services de soutien aux personnes ayant un handicap.

Je comprends que la députée veuille connaître un échéancier. Nous en connaissons l'importance pour notre travail avec nos partenaires. Nos partenaires — comme nous — voulaient veiller à ce que nous fassions les choses correctement. Voilà pourquoi nous travaillons avec nos partenaires. Ils nous ont demandé de ralentir la cadence pour veiller à ce que nous fassions les choses correctement. Certaines composantes sont mises en oeuvre. Comme je l'ai dit lors de l'étude des prévisions budgétaires, j'ai hâte de pouvoir présenter le programme dans les prochains mois.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, V) : Madame la présidente, il n'est pas surprenant que, au Nouveau-Brunswick, une si grande proportion des utilisateurs des banques alimentaires soit constituée de bénéficiaires de l'aide sociale. Près de la moitié des utilisateurs des banques alimentaires sont des personnes célibataires. De l'aveu de la ministre, une personne célibataire qui bénéficie de l'assistance transitoire reçoit moins de la moitié de la somme nécessaire pour survivre. Toutefois, la question ne se limite pas aux bénéficiaires de



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

l'aide sociale. Selon les données recueillies, 20 % des utilisateurs de banques alimentaires avaient un revenu d'emploi, mais avaient manifestement besoin de revenus plus élevés. Les enfants représentent un tiers des utilisateurs. Une personne sur trois est un enfant. Je ne veux pas entendre de réponse sur le programme de repas en milieu scolaire, car ce dernier ne suffit pas à répondre aux besoins des enfants. Qu'en est-il du souper? Qu'en est-il des fins de semaine? Qu'en est-il des vacances d'été? Si la ministre n'a pas de plan d'urgence de réforme de l'aide sociale ni de mise en oeuvre d'un revenu de subsistance garanti, fournira-t-elle au moins un financement d'urgence accru aux banques alimentaires afin de les aider à affronter la crise?

[Original]

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, notre gouvernement est également très préoccupé par l'insécurité alimentaire. Voilà justement pourquoi, l'année dernière, nous avons mis en oeuvre un programme robuste de petits-déjeuners. De plus, nous aurons en septembre un programme de repas du midi. Merci.

[Traduction]

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, V) : J'ai clairement dit que je ne voulais pas une réponse portant sur le programme de repas du midi dans les écoles. Madame la présidente, il nous faut des mesures urgentes pour régler la crise de la faim que vivent les gens du Nouveau-Brunswick. Je ne veux pas entendre parler du programme de repas du midi dans les écoles ni du fait que vous avez offert une remise de 10 % sur les tarifs d'électricité, laquelle a été immédiatement effacée par de fortes hausses de tarifs. Tout coûte de plus en plus cher, et les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés.

En avril, 34 % des gens du Canada ont dû puiser dans leurs épargnes ou emprunter de l'argent simplement pour mettre de la nourriture sur la table, comparativement à 28 % l'automne dernier. Or, pas plus tard que vendredi dernier, la première ministre a fait l'objet de pressions de la part du chef de la direction de Loblaws, M. Per Bank. Loblaws profite des prix d'épicerie inabordables alors que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick vivent dans la pauvreté imposée par le gouvernement. Je me demande ce que la première ministre a dit à M. Bank au sujet des besoins des gens du Nouveau-Brunswick. Madame la présidente, pendant combien de temps encore la ministre du Développement social continuera-t-elle de donner aux gens moins de la moitié de ce dont ils ont besoin pour survivre?

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Par votre entremise,



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Madame la présidente, je remercie la députée d'en face d'avoir souligné encore une fois le fait que, oui, nous vivons effectivement une crise d'abordabilité. Celle-ci ne date pas d'hier. Elle se prépare depuis des années. Des gens sont laissés pour compte et ne reçoivent pas les investissements nécessaires depuis des années.

La modernisation de l'aide sociale est en cours. Nous avons augmenté nos investissements en matière de sécurité du revenu, y compris l'aide sociale, qui sont passés de 363,6 millions dans le dernier budget à 425 millions de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 15,5 %. Nous savons que, l'important, ce n'est pas seulement les taux d'aide sociale. Un plafonnement des loyers importe aussi. Ce qui importe également, c'est d'autres occasions de mettre en place des mesures en matière d'abordabilité pour appuyer les gens du Nouveau-Brunswick afin qu'ils aient la possibilité de vivre la vie qu'ils méritent. Voilà pourquoi le gouvernement actuel investit dans les gens du Nouveau-Brunswick. Nous savons que les meilleurs résultats sont obtenus lorsque l'on investit dans les gens. Voilà dans quoi nous investissons, Madame la présidente. L'important, ce n'est pas seulement les taux d'aide sociale. Ce qui importe...

### OPPORTUNITÉS NOUVEAU-BRUNSWICK

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, à la Chambre, nous savons tous que la première ministre a tendance à prendre la parole pour répondre à la dernière question ; nous verrons donc si elle prendra effectivement la parole pour répondre à la question qui suit. Sur le site Web d'ONB, il est indiqué qu'une « somme pouvant atteindre 2,4 millions \$ sous la forme d'une contribution non remboursable est investie dans Agropur ».

(Exclamations.)

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Vous avez été sauvés par la cloche.

Toutefois, mardi, le ministre responsable d'Opportunités NB a dit qu'il s'agissait d'un prêt remboursable avec conditions. Étant donné l'habitude du gouvernement de ne pas être au courant et de ne pas être informé, la première ministre pourrait peut-être apporter une précision et nous dire si les fonds sont remboursables ou non. De plus, s'engagera-t-elle à faire preuve de transparence envers les gens du Nouveau-Brunswick en publiant le contrat et les courriels, afin d'assumer pleinement la responsabilité du gâchis que son gouvernement a créé parce que celui-ci n'était pas informé? Merci, Madame la présidente.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Madame la présidente, merci de me donner l'occasion de prendre la parole au sujet du travail que nous faisons un peu partout dans la province. Le travail à Miramichi favorisera une croissance considérable du PIB, soit une augmentation de plus de 63 millions de dollars, sur les cinq prochaines années. Le tout exigera que la compagnie atteigne des cibles précises en matière de productivité. Hier, j'ai parlé à la Chambre de ces cibles en matière de productivité. Les cibles que nous avons établies doivent être atteintes pour que l'argent soit versé.

Nous attendons avec beaucoup d'intérêt le travail qui sera accompli. Nous sommes également impatients de veiller à ce que le secteur agricole dispose de capacités de transformation à l'avenir et d'avoir établi une base pour la croissance dans le secteur agricole. Voilà l'un des principaux piliers de notre plan de développement économique. Merci, Madame la présidente.

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Le temps consacré à la période des questions orales est écoulé.

